



LA LETTRE DU SIPPR ILE DE FRANCE

Mars 2023

SIPPR IDF : 418, rue Aristide Briand-77350 Le Mée sur Seine
Tél. : 07 87 09 97 86 – mail : sippridf@gmail.com
SITE INTERNET: <https://propriete-rurale-idf.com>



Chers Adhérentes et Adhérents,

A l'heure où je vous écris, le salon de l'agriculture bat son plein et alimente l'actualité. Les sujets sur l'avenir de ce secteur ne manquent pas avec en particulier le changement climatique, la suppression des néonicotinoïdes, l'agrivoltaïsme, l'installation des nouveaux agriculteurs, la valorisation et la transmission du patrimoine rural.

Votre syndicat et la Fédération Nationale travaillent sur ces sujets. Ainsi dans le cadre de la concertation du pacte et de la loi d'orientation et d'avenir agricole, notre fédération participe au groupe de travail « **Installation et transmission** » au niveau national. Au niveau de notre syndicat, comme vous avez pu le constater dans notre lettre de décembre, nous avons lancé une **enquête sur la taxe foncière** qui pèse sur la rentabilité du fermage. Nous attendons vos réponses pour une étude la plus exhaustive possible. N'hésitez pas à nous contacter si besoin d'information pour remplir le questionnaire.

Merci de noter dans vos agendas la date de notre Assemblée Générale qui se tiendra dans les locaux du Musée de la Grande Guerre de Meaux **le 9 juin 2023**. Elle sera suivie d'un déjeuner et d'une visite du musée.

Dans l'attente de vous revoir, n'hésitez pas à consulter notre site internet où vous retrouverez les lettres de la Fédération et nos actualités. A bientôt !

Le Président Francis Chéreau,

Appel à cotisation 2023 (relance)

Cette relance s'adresse à nos adhérents 2021 et 2022 qui n'ont pas renouvelé leur cotisation 2023. Nous vous invitons à le faire avant le 15 mars 2023 pour bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile pour l'année 2023, en nous retournant le bulletin d'adhésion joint complété avec les surfaces par commune.

Cette adhésion vous permet de bénéficier par ailleurs:

- ✓ d'un accès auprès de nos 3 partenaires expert, juriste et avocat,
- ✓ d'un tarif préférentiel à l'abonnement de la revue nationale (49€ au lieu de 78€)

Enfin, votre adhésion est notre ressource unique et indispensable au bon fonctionnement de notre structure dont tous les administrateurs sont bénévoles.

Votre fidélité est le gage de la poursuite et du succès de nos actions. La portée de celles-ci et de nos engagements dépend du nombre d'adhérents!

Nous comptons sur votre fidélité et réactivité.

Fermage : L'indice national des fermages pour 2022 s'établit à 110,26 soit +3,55% par rapport à 2021

AGENDA 2023

CA : 20 mars, 22 mai, 18 septembre, 13 novembre et 11 décembre

AG 2023 : 9 juin

Vous avez besoin de conseils, nous sommes à vos côtés, venez nous rencontrer :

- Conseils personnalisés
- Bases de données actualisées
- Confidentialité

Déclaration revenus fonciers - N'oubliez pas que la cotisation au Syndicat de la Propriété Privée Rurale est déductible de vos revenus fonciers (ligne 221 de la déclaration 2044). Reçu de cotisation envoyé en Janvier.
Indice de référence des loyers IRL : **3° trimestre 2022 : 136,27 soit + 3.94% sur un an.**